

n° 122

CHELIEU INFOS

Janvier 2025

LE MOT DU MAIRE : extraits du discours de la cérémonie des vœux

... L'année 2024 aura encore été riche. De nombreux projets auront mobilisé les membres de votre conseil municipal, d'autant plus que comme annoncé voici un an, certains ont été initiés et portés par vos conseillers. Ainsi ont déjà abouti,

- la sonorisation de cette salle ainsi que son équipement vidéo,

- l'acquisition de matériels tels que podium et barnum ainsi qu'un aménagement électrique qui donnent plus de moyens aux associations pour animer le village sur plateau situé derrière l'école

- la réfection de l'ancienne salle des mariages qui accueille deux fois par mois les activités du réseau des assistantes maternelles

D'autres sont finalisés, on n'attend plus que l'intervention des professionnels ou les livraisons, cela concerne

- le réaménagement

d'une partie du cimetière avec l'installation d'un columbarium

- l'aménagement d'une salle polyvalente de lecture et de jeux à l'école.

Enfin il reste à poursuivre la consultation avec les entreprises pour refaire la signalétique intra communale et le complément des illuminations de Noël.

Deux nouveaux poteaux incendie ont été installés, la table d'orientation a pris place sur un des plus beaux points de vue de la commune sur le chemin en limite avec la commune de Montagnieu.

Coté gros chantier, le lotissement communal est désormais terminé. Il a vu ses premiers occupants s'y installer, une deuxième maison est en construction. Il reste encore deux terrains à céder ; le dernier bulletin communal les évoquait ; si vous connaissez un investisseur vous pouvez

me l'adresser.

Coté personnel communal, Mme Riquelme a fait valoir ses droits à la retraite, c'est Mme Justine Rosenberg, habitante de Chélieu qui lui a succédé pour les diverses tâches à la cantine et à l'école.

2025 a déjà été évoqué cotés projets, mais d'autres sujets vont occuper le conseil municipal :

La finalisation du Plan Communal de Sauvegarde à l'issue duquel un document sera rédigé et porté à connaissance de chaque famille.

Le futur des logements « les Jonquilles » dont le bail emphytéotique s'achève en 2027 et qui redeviendront un bien communal

Voilà de quoi s'occuper. Vous l'aurez noté, les sujets évoqués concernent essentiellement l'investissement, le plus visible.

Mais l'action de la mairie ne s'arrête pas là

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les deux mois qui suivent la date anniversaire.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille.



A LOUER

Appartement communal. 2 chambres, refait à neuf.

Des engagements, des actions au plus près des préoccupations des chélioquois et chélioquoise sont nombreuses.

Plusieurs concernent la famille et plus particulièrement les enfants.

C'est en s'appuyant sur une de ses délibérations que la commune va participer grandement au financement du projet de classe transplantée porté par les enseignantes de l'école. Celui-ci qui va voir l'ensemble des enfants des classes primaires s'éloigner de leurs familles au mois d'avril pendant 3 jours. Une première pour les enfants mais aussi pour de nombreux parents !

Toutes les familles ont droit à une participation communale, pour certaines, sachant que le Sou des Ecoles prend à sa charge la moitié du budget, cela ne coûtera rien.

Une autre participation communale nous oblige à une réflexion.

Pour chaque enfant pratiquant une activité sportive ou culturelle, une subvention existe.

Les termes de la délibération ne posent aucun problème pour verser une aide pour la quasi-totalité des pratiques sportives, en revanche il est très difficile de la verser dès lors qu'il s'agit d'activités culturelles. En collaboration avec les services de la préfecture, nous allons essayer de trouver une solution.

Evoquer les enfants ne peut pas se faire sans poser la réalité de la natalité sur notre commune. Douze naissances en 2022, 8 naissances en 2023 et 0 en 2024.

Cette baisse ne concerne certainement pas que Chélieu. Elle est forcément en lien avec la restriction imposée par l'Etat sur la raréfaction des terrains constructibles en milieu rural et la délivrance des permis de construire en baisse

Cela aura forcément, un jour, un impact sur le nombre de classes de l'école communale.

Je voudrais maintenant évoquer avec vous, une anecdote.

C'était lundi 30 décembre. La mairie était fermée mais j'avais rendez-vous avec une journaliste du Dauphiné Libéré qui m'avait sollicité.

Elle préparait, me dit-elle, un article sur la détresse des maires qui démissionneraient plus que de coutume ou seraient dans un état psychique très délabré !

Si je ne partage pas du tout cette opinion, je convenais avec elle que si nous étions plus soutenus en amont par les services de l'Etat ou par ceux de la gendarmerie cela ne pourrait que mieux se passer.

Entre les personnes qui nous prennent pour des shérifs et qui attendent de nous que nous réglions tous les problèmes, et qui sont forcément déçus ; et celles et ceux qui ne nous montrent que mépris lorsque nous les interpellons pour un trouble à l'ordre public, il y a encore heureusement une immense majorité, c'est du moins le cas à Chélieu, qui respectent la fonction de Maire tout en en connaissant les limites..

Pendant cet entretien, une notion est apparue celle de la « reconnaissance » de notre action par nos concitoyens.

Certains élus, semble-t-il s'accrochent à cela et en feraient le moteur de leur implication dans la vie publique. Là je comprends mieux que certains démissionnent.

Mais pour répondre à cette journaliste, j'avais dans le bureau d'à côté un expert en la matière.

Il était 10 h 30, il avait déjà ouvert les portes de l'école et assisté la personne chargée du contrôle de la VMC, puis il avait enchaîné avec le contrôleur des extincteurs qu'il faut accompagner tous les ans, dans l'ensemble des bâtiments communaux.

La semaine précédente il avait résolu en 24 heures un problème de fil qui pendaient au-dessus de la route et qui empêchait le passage du camion des poubelles depuis deux semaines.

Et c'est cela toute l'année depuis 25 ans. Et à chaque élection c'est la même chose ; il se retrouve en queue de peloton. La « non reconnaissance » il connaît. Mais celle qui lui a fait sans doute le plus de mal c'est celle qui est venue des plus proches.

En milieu de ce mandat il a failli craquer et je le remercie d'avoir tenu bon. Je le remercie pour moi, mais aussi pour tous ceux qui sans le savoir bénéficient, ont bénéficié et bénéficieront encore dans leur vie quotidienne de l'intervention anonyme, toujours discrète, trop discrète peut-être de Monsieur Bernard Gonin.

Avant de passer au verre de l'amitié je veux aussi remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent à leur manière pour que Chélieu reste un village accueillant, qu'elles soient employées communales, qu'ils soient membres du conseil municipal ou animateurs d'associations. Ces associations, indispensables ciment du lien social, qu'elles soient purement chélioquoises comme le Sou des Ecoles ou le Comité des Fêtes ou qu'elles rayonnent sur la vallée voire un peu au-delà, qu'elles soient sportives, sociales ou culturelles. Merci à leurs dirigeants et à l'ensemble de leurs petites mains que l'on nomme « bénévoles ».

Bonne année à tous.

Votre Maire

MAIRIE**Ouverture au public**

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

**Réservations salles
communales**

Mairie : 04 74 88 24 27

**BIBLIOTHEQUE
INTERCOMMUNALE**

(Champ de Mars Val de Virieu)

Mardi

15 h 30 - 18 h 00

Mercredi

15 h 30 - 18 h 00

Vendredi

10 h 00-12 h 00

15 h 30 - 18 h 00

Samedi

10 h 00 - 12 h 00

DECHETERIE**(Zone d'activité
à Panissage)**

Lundi - Mercredi

13 h 30 - 17 h 30

Samedi

8 h 30 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30

COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines, en alternance « ordures ménagères » ou « papiers et emballages » dans la poubelle jaune.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi .

En cas de difficulté on peut le signaler à la mairie et surtout s'adresser au **SYCLUM : 04 74 80 10 14.**

**CONCILIATEUR
de JUSTICE**

et

ARCHITECTE CONSEIL

Permanence à la
mairie de Virieu
Prendre RDV au
04 74 88 21 42

INFIRMIERS :

Maison médicale à Virieu 7/7 jours : 04 74 18 08 00

Cabinet infirmier à La Guinguette, Panissage : 04 37 06 39 69

ASSISTANTES MATERNELLES :**Maison des Assistantes Maternelles :**

R. Gonin 06 70 16 20 97 ; C. Mermet 06 52 10 75 08 ; J. Zanetty 06 22 70 74 56

**ASSISTANTES
SOCIALES**

Conseil Départemental
04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

36 46 ou site « ameli.fr »

FRANCE-SERVICES

Sur rendez-vous

La-TOUR-du-PIN

22 Hôtel de Ville
04 74 97 05 79

PONT-de-BEAUVOISIN

ZA de Clermont
(Proche Leclerc)
04 76 32 71 99

Vals du Dauphiné

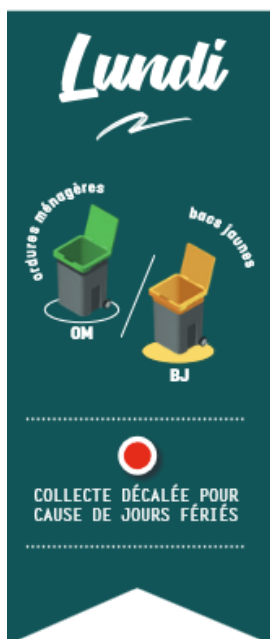
Lundi et Vendredi :
8 h 30 - 12 h 00

Mardi et Mercredi :
13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS
90077, 38353 LA TOUR DU PIN
CEDEX
04 74 97 05 79

SYCLUM



MARS

LUNDI	03	BJ
LUNDI	10	OM
LUNDI	17	BJ
LUNDI	24	OM
LUNDI	31	BJ

AOÛT

LUNDI	04	BJ
LUNDI	11	OM
LUNDI	18	BJ
LUNDI	25	OM

AVRIL

LUNDI	07	OM
LUNDI	14	BJ
MARDI	22	OM
LUNDI	28	BJ

SEPTEMBRE

LUNDI	01	BJ
LUNDI	08	OM
LUNDI	15	BJ
LUNDI	22	OM
LUNDI	29	BJ

MAI

LUNDI	05	OM
LUNDI	12	BJ
LUNDI	19	OM
LUNDI	26	BJ

OCTOBRE

LUNDI	06	OM
LUNDI	13	BJ
LUNDI	20	OM
LUNDI	27	BJ

JANVIER

LUNDI	06	BJ
LUNDI	13	OM
LUNDI	20	BJ
LUNDI	27	OM

JUIN

LUNDI	02	OM
MARDI	10	BJ
LUNDI	16	OM
LUNDI	23	BJ
LUNDI	30	OM

NOVEMBRE

LUNDI	03	OM
LUNDI	10	BJ
LUNDI	17	OM
LUNDI	24	BJ

FÉVRIER

LUNDI	03	BJ
LUNDI	10	OM
LUNDI	17	BJ
LUNDI	24	OM

JUILLET

LUNDI	07	BJ
MARDI	15	OM
LUNDI	21	BJ
LUNDI	28	OM

DÉCEMBRE

LUNDI	01	OM
LUNDI	08	BJ
LUNDI	15	OM
LUNDI	22	BJ
LUNDI	29	OM

Poubelles jaunes :

Elles sont collectées toutes les deux semaines (marqué BJ sur le calendrier). Elles sont fournies gratuitement par SYCLUM et attachées à une adresse précise. Les foyers non encore dotés doivent prendre contact avec SYCLUM : 04 74 80 10 14

Poubelles vertes :

Elles sont collectées toutes les deux semaines (marqué OM sur le calendrier). Chacun doit se doter d'une poubelle. Possibilité de l'acquérir à SYCLUM ou dans tout magasin spécialisé.

Bacs cartons :

On peut déposer les cartons à la déchèterie ou dans le conteneur situé sur le parking de l'école.

Trizzy :

Vous pouvez télécharger l'application TRIZZY. Elle donne des informations PRATIQUES d'ordre général mais aussi toutes celles qui vous concernent directement : jours de collectes, horaires déchèteries



ENVIRONNEMENT

Mobilité douce

De 300 euros à 700 euros

d'aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un véhicule automobile électrique d'une puissance maximale de 15 kilowatts.

Faire la demande **AVANT** tout achat.

Plantation de haies

Le montant de l'aide communale est fixé à 50 % du prix d'achat des végétaux figurant sur une liste. L'aide est plafonnée à 250 euros du prix TTC des végétaux exclusivement. La plantation devra intégrer au minimum 5 espèces différentes hors arbres fruitiers. Aucune espèce ne devra comporter plus de 5 plants.

Les arbres fruitiers ne devront constituer au maximum 10 % de la totalité des plants.

Cette aide est accessible à toutes les résidences principales : locataires et propriétaires

Pour percevoir cette aide, il convient de déposer en mairie **AVANT L'ACHAT** une demande de subvention.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site « mairiechellieu.fr »

Vélo'vals



Louez votre vélo
à assistance électrique
dans les
Vals du Dauphiné !

Renseignements sur
valsdu-dauphine.fr

Avant d'acquérir un vélo à assistance électrique pourquoi ne pas essayer la location ! La réservation se fait en ligne sur la plateforme dédiée : <https://www.ecomouv-services.fr/louer-un-vae-vals-du-dauphine>

Les tarifs

Durée	Tarif Grand Public	Tarif Solidaire*
1 mois	40 €	20 €
3 mois	100 €	50 €
6 mois	190 €	95 €

*Le tarif solidaire s'applique aux demandeurs d'emplois, aux bénéficiaires du RSA, aux jeunes de la Mission Locale Nord-Isère et aux étudiants et alternants de moins de 26 ans.

LA VIE COMMUNALE

L'essentiel du Conseil municipal

Le 5 septembre

Voirie : répartition des charges concernant le sel de déneigement :

Chassignieu : 2335.26 Valencogne : 1167.09 Chélieu : 1946.23

La commune de Chélieu a fait l'avance.

Le 7 novembre

Budget : diverses régulations demandées par le trésorier sont faites.

L'intégralité des comptes rendus est visible sur le tableau d'affichage de la mairie ainsi que sur le site internet.

Le 12 décembre

Voirie : une aire de retournement et de stationnement sera aménagée au sommet de la « Montée de Laye » pour permettre aux différents services de fonctionner. Un dossier de subvention sera fait.

Aides aux familles : adoption d'un nouveau barème plus favorable.

Divers : révision du règlement de la Maison pour Tous.



Bien pratique , les actualités communales en temps réel :

Illiwap est une application sans inscription et gratuite (pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier et sans engagement).

N'hésitez pas à la télécharger.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions se font en deux temps :

1- Se présenter en mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de vaccinations

2- La directrice prend rendez-vous avec vous pour l'inscription définitive

Boudin à la chaudière de l'ACCA Dimanche 2 février

Les Chasseurs vous attendent à partir de 9 h à la Maison Pour Tous
Réservation possible pour le boudin, la fricassée et les terrines de gibier :

Bernard Gonin
06 42 41 17 22

Les AGATHINES

Les Agathines, depuis plus de 4 décennies, ont toujours plaisir à se retrouver le 1^{er} dimanche de mars.

Pour cette nouvelle édition, les instigatrices de cette journée, Josiane, Simone et Aline, vous donnent rendez-vous le dimanche 2 mars pour une journée placée sous le signe de la convivialité entre dames. Pour les inscriptions, contactez Josiane au 06 06 49 08 88.

AUTORISATIONS D'URBANISME accordées en 2024

Les permis de construire

Marc Peyron	garage	rue de la Mairie
Jean-Baptiste Villetton	hangar	chemin de Lézieu

Les déclarations préalables

Brigitte Trézeux	Véranda	ch de Tribouillon
Danielle Rabatel	clôture	rue de la Mairie
Bonsignore Cédric	chalet	ch. du Grd Envelump
Vulliez Michel	modif. façade	route de Panissage
Gérard Martin	véranda	montée de Laye
Simon Charasse	véranda	ch. du Pt Envelump

Manquent à cette liste, les installations de panneaux photovoltaïques, très nombreuses.

ETAT CIVIL 2024

Naissances :

0

(zéro)



Décès :

Jacky Frot le 7 janvier

Bernard Dupeuble le 30 avril

Marie-Noëlle Pégoud le 27 septembre

Mariages

Coralie Arca et Yoann Bouganim le 13 avril

Caroline Dieu et Sébastien Vieubled le 2 août

L'AGENDA

Boudin à la chaudière	Dimanche 2 février	ACCA	Maison pour Tous
Concours de belote	Samedi 8 février	Don du sang	Panissage
Thé dansant	Dimanche 16 février	Comité des fêtes	Salle communale
Concours de belote	Samedi 1er mars	Sou des Ecoles	Salle communale
Repas des anciens	Dimanche 23 mars	Comité des Fêtes	Maison pour Tous
Repas des ancien	Dimanche 6 avril	Familles Rurales	Val de Virieu